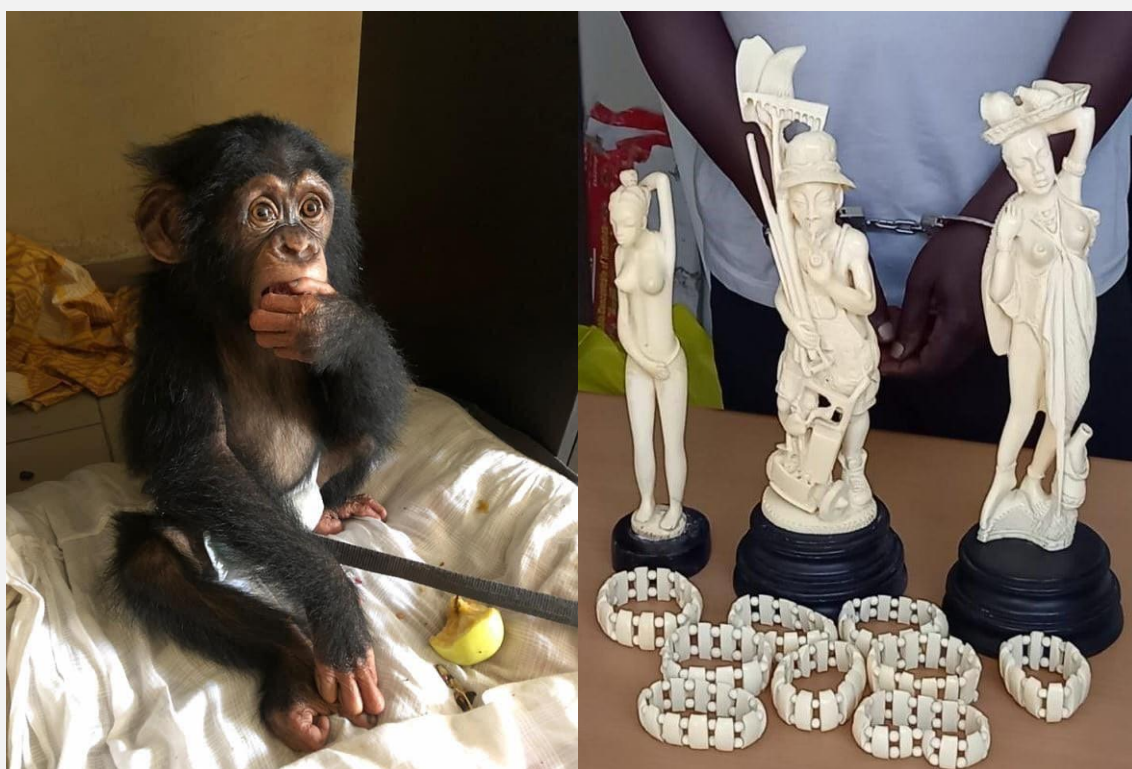




EAGLE-CÔTE D'IVOIRE



RAPPORT ANNUEL 2020

La collaboration entre EAGLE-Côte d'Ivoire, le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT) dans les domaines d'investigations, des arrestations, des poursuites judiciaires, a donné des résultats probants en dépit de la pandémie à coronavirus qui a ralenti les activités. Dès le premier mois de l'année, les activités de bureau et de terrain ont été effectuées dans le but de recruter de nouveaux éléments dans le projet. Les neuf mois qui ont suivi ont été très difficiles en raison des restrictions liées à la COVID-19, mais les différents départements se sont activés pour la réussite d'une opération malgré le contexte marqué par la crise sanitaire.

L'opération a permis d'interpeller au mois d'octobre 2020 un trafiquant d'ivoire au moment où il s'appropriait à vendre des objets confectionnés en ivoire (trois statues et neuf bracelets en ivoire sculpté) dans un hôtel du District Autonome d'Abidjan.

Deux mois plus tard, soit en décembre, deux opérations d'arrestation permettaient l'interpellation de deux individus complices de trafic de chimpanzé à deux jours d'intervalles. Tous ces cas ont été portés devant le tribunal de première instance du d'Abidjan-Plateau.

Les activités d'EAGLE-Côte d'Ivoire ont également porté sur les relations avec le gouvernement et les organisations internationales.

EAGLE-Côte d'Ivoire dont l'objectif visé est la dissuasion contre le commerce illégal d'espèces sauvages, et d'activités criminelles connexes, y compris la corruption, cherche aussi à révolutionner les mentalités et à changer le paradigme international actuel. Dans cette veine, les publications des pièces médiatiques ont été plus ou moins permanentes en vue de sensibiliser l'opinion publique sur la protection des espèces intégralement protégées en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest africaine.

EAGLE-CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT ANNUEL

Vue d'ensemble

Investigations

- 180 Missions d'enquête ont été effectuées dans le District d'Abidjan et 13 régions de la Côte d'Ivoire
- Le réseau d'informateurs se constitue peu à peu et devant permettre à avoir de bons résultats à venir.
- Le département d'enquête a procédé à plusieurs recrutements en vue de renforcer le groupe d'enquêteurs. Après les entretiens, cinq enquêteurs ont été retenus pour être testés. Mais seul, un a pu réussir à son test.
- Une enquêtrice en ligne a été mise en période d'essai mais n'a pas été retenue.

Opérations

- Trois opérations ont été menées dans la ville d'Abidjan aboutissant à l'arrestation de trois trafiquants majeurs. Il s'agit notamment, de Mohamed Kalil Touré, trafiquant d'ivoires, arrêté au mois d'octobre 2020, alors qu'il allait passer à la vente de ses produits illégaux dans un hôtel d'Abidjan. Il était descendu spécialement de Bouake, la deuxième ville du pays située au centre de la Côte d'Ivoire, avec sa marchandise afin la vendre. Il avait en sa possession trois statues et neuf bracelets en ivoires.

Deux mois plus tard, soit en décembre, deux trafiquants d'animaux vivants sont arrêtés lors de deux opérations successives. Il s'agit de Carine GOMA arrêtée en flagrant délit de vente d'un bébé chimpanzé vivant chez elle et de son fournisseur, Sory Ibrahima Balde, deux jours plus tard, grâce aux preuves accumulées.

Juridique

- Suivi des deux affaires en instructions : L'affaire San Kwam et N'douffou qui avaient été arrêtés avec deux défenses d'éléphants en septembre 2019 et l'affaire Kalil Touré, arrêté en octobre 2020 avec trois statues d'ivoire sculptées et neuf bracelets en ivoire. Les procès de ces deux affaires n'ont pas été programmés en 2020.

- Suivi de l'audience le 21/12/2020 pour l'affaire de Carine Goma et Sory Ibrahima Balde impliqué dans le trafic d'un bébé chimpanzé. Les deux ont été condamné à payer 300.000 CFA d'amende et à douze mois de prison avec sursis.
- Collaboration pour la saisie par la douane de 466 kg d'ailerons de requins à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Les colis ont mené les autorités à l'arrestation de l'importateur basé à Abidjan qui a été arrêté par l'UCT.
- Le département juridique a multiplié les efforts en effectuant le suivi juridique des personnes incarcérées, de leurs audiences, la visite des détenus, l'accompagnement dans les rencontres avec les autorités en vue de l'application effective de la loi faunique.
- EAGLE-Côte d'Ivoire a fourni une assistance juridique pour trois cas d'arrestation dont les dossiers sont en instruction. Les trafiquants ont été arrêtés avec en leur possession plusieurs produits illégaux issus de la faune.

Médias

- Au total 256 articles médiatiques ont été produits dans les médias nationaux (Internet, radio, presse écrite). Ces publications ont été exclusivement réservées aux informations de sensibilisation sur des faits environnementaux et quelques opérations.



TRAFFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES / DÉCISION DE JUSTICE

Le trafiquant d'ivoires Djibril Gueye condamné

Arrêté l'année dernière, le trafiquant d'ivoires le sénégalais Djibril Gueye, a été condamné une peine maximale par le tribunal de première instance (TPI) d'Abidjan, plusieurs (Côte d'Ivoire) le vendredi 03 juillet 2020.

Dans la volonté du gouvernement et la justice ivoirienne à combattre le trafic d'ivoire, Djibril Gueye a été condamné à la peine maximale prévue par la loi ivoirienne numéro 65-255 du 04 août 1965 relative à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse. Djibril Gueye, trafiquant d'origine sénégalaise a été jugé et reconnu coupable pour infraction à la législation relative à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse. Il a été condamné à 12 mois de prison ferme qui est la peine maximum et 500.000 FCFA au titre de dommages et intérêts. Une décision émise grâce au soutien des autorités ivoiriennes et de l'ONG EAGLE-Côte d'Ivoire, structure spécialisée dans la lutte contre le trafic international d'espèces sauvages et qui appuie techniquement les autorités ivoiriennes à freiner le commerce illégal.

Pour rappel, le prévenu condamné avait été arrêté le samedi 16 mars 2019 à Coudy, en possession de deux statues



sculptées à base d'ivoire. Il avait été pris en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de produits fauniques, au moment de la vente, dans une opération menée à bien conjointement par les éléments du Ministère des Eaux et Forêts et de l'Unité

de la lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT) avec l'assistance technique de EAGLE-Côte d'Ivoire. Chaque année, 20 000 à 30 000 éléphants sont tués pour leur ivoire, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF) soit 50 à 80 par jour. Toujours selon la

même organisation l'espèce ne comptait plus que 415 000 individus en 2018, contre 3 à 5 millions au début du XXe siècle. En effet, l'ivoire est considéré comme un matériau de luxe, utilisé partout pour fabriquer des bijoux, des piéces, des masques de cérémonie, des statues qui symbolisent un statut social élevé. Le plus forte demande pour ce matériau est en Asie principalement en Chine et au Vietnam. En janvier 2019, le trafiquant international vietnamien Tran Van Tu et sa bande avaient été arrêtés par EAGLE-Côte d'Ivoire en possession de 449,35 kg d'ivoire puis condamnés à une peine d'emprisonnement de 12 mois de prison ferme assortie de 300 000 FCFA au titre de dommages et intérêts, pour un réquisitoire qui exposait des centaines d'ivoires d'éléphants depuis des années. En 2017, le plus célèbre trafiquant de la Tanzanie, Boniface Rutagira, surnommé « le diable » a été condamné à 12 ans de prison pour avoir supervisé le massacre de 10 000 éléphants. Vu l'appétit mondial pour le trafic d'ivoires, la loi ivoirienne est en cours de révision en Côte d'Ivoire et devrait revoir les peines à la hausse, entre 10 et 20 ans pour les peines de prison et 10 à 100 millions pour les amendes.

SD avec Eagle Côte d'Ivoire



Bélier

l'Agence Française de Presse (AFP). L'Etat ivoirien a pris des mesures drastiques concernant la pêche dans les eaux. Il s'agit de la loi n° 2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture abrogeant loi n° 86-478 du 1er juillet 1986, relative à la pêche. La Côte d'Ivoire a même durci sa peine pour toute personne reconnue coupable de pêche INN, allant de 1 à 5 ans et une amende allant de 50 à 300 millions de francs CFA. Une journée internationale de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée a été instituée chaque 5 juin depuis 2017 par les États membres de la FAO.

Source : Eagle-Côte d'Ivoire

Les populations d'Audoubert Saint et Audoubert Sougretto ont de la chance de l'eau potable.

pour avant le besoin de cette zone à plus de 600m/jour, a déclaré Laurent Thobate. Au nom des habitants, il a demandé à la commune de leur offrir un contrat. Celui de cultiver le riz chez vous la paix. Si vous tenez à la paix, vous devez offrir un contrat qui toutes vos doléances seront réalisées. En plus de tout ce que vous avez demandé, vous devez négocier après tout présent que sans pour que vous obtenez le bien-être de la communauté. Vous traversez et la maternité que vous avez demandé », a promis le gouverneur Mamé.

[illegible]

(5)

[illegible]

arrestation.

Le deuxième de ce
Les deux prévenus

agressif car à l'âge adulte peut peser jusqu'à 60 Kg. Sarah Crawford, 32 ans, résidente illégalement des chimpanzés, selon elle, sont obligés de s'en débarrasser une fois grand car ils deviennent dangereux. Sarah Crawford si rien n'est fait, la population de chimpanzés sera éliminée.

à « à remobiliser les Cge et leur réseau et un plus grand nombre de Pme adhérentes ».

Béatrice Amolik, les Pme du réseau Cge, ont été très touchées par le Covid-19 en constatant leur façon de travailler et de travailler et les outils, il faut réinventer des modèles économiques adaptés à la situation et à l'impact de la pandémie et des mesures de confinement. Elles se tournent vers la digitalisation

Christian Torny
stagiaire

panzé restait risquerait de disparaître de l'Afrique de l'ouest.

De façon générale, estimée à près de deux millions dix-huit ans avant le début du 20^{ème} siècle, la population de chimpanzé ne dépasse pas aujourd'hui les 500.000 têtes selon le World wildlife fund (WWF). En Afrique de l'ouest, les chim-

la corruption afin d'assurer la justice et mettre fin aux collusion permettant la fuite des trafiquants.

Gomon Edmond
(Source: Eagle-Côte d'Ivoire)

Christian Tiony

- L'accent a été mis de manière générale sur la construction du Projet par le renforcement des capacités professionnelles de tous les départements et l'amélioration des techniques

d'enquêtes, en vue d'appréhender plus de trafiquants fauniques. Les efforts seront poursuivis en 2021.

- L'accent a été mis sur le renforcement du département investigation en enquêteurs afin d'augmenter nos capacités et nos résultats à moyen terme.
- Le management a également procédé à une série de recrutements en vue de renforcer les capacités du projet en nombre de juristes, chargé média et d'enquêteurs.

Relations extérieures

- Participation de l'équipe à l'incinération de plus de trois tonnes d'écailles de pangolins saisies en 2017 grâce à une opération d'arrestation menée par l'UCT avec l'appui technique de EAGLE CI. Organisée par le MINEF, les quatre bûchers ont été allumés par respectivement le Ministre des Eaux et Forêts, le procureur de la république, l'ambassadrice du Royaume Uni et l'ambassadeur des Etats-Unis.



- Réunion du chargé des affaires juridique avec le Ministère de l'Economie et des Finances afin de poursuivre l'Evaluation Nationale des Risques de crimes environnementaux en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a été organisée par la Banque mondiale.
- Participation du coordinateur à un atelier de visioconférence avec le Ministère des Eaux et Forêts et l'UCT pour établir un système d'enregistrement et statistique adéquat

concernant les saisies d'animaux sauvages afin de donner des chiffres plus précis et complets à la CITES.

- Participation des conseillers juridiques à deux réunions zoom organisées par le Ministère des Eaux et Forêts pour la validation de la politique nationale de protection de la reconstitution et de la valorisation de la faune sauvage, en dehors d'autres ONG (WCF, OI-REN...).
- Réunion de la coordination et du département légal à plusieurs séances de travail avec l'UCT afin d'améliorer la collaboration entre les deux structures et améliorer les capacités opérationnelles de chacune.
- Rencontre entre la coordination et l'ONG Akatia qui est sur le point de monter un sanctuaire en Côte d'Ivoire. Objectif, discuter de la manière de collaborer lors d'éventuelles futures saisies.

CONTENU

Vue d'ensemble.....	3
Contenu.....	10
Rapport narratif.....	11
1- Enquête.....	11
2- Opération.....	12
3- Juridique.....	14
4- Média.....	17
5- Management.....	22
6- Relations extérieures.....	22

7- L'activisme de EAGLE-Côte d'Ivoire.....	22
8- Aperçu stratégique de la criminalité faunique en Côte d'Ivoire et impacts des opérations.....	23
Conclusion.....	24
Annexe 1 : Les cas devant les tribunaux année 2020.....	25

RAPPORT NARRATIF

Ce rapport traite des activités effectives du projet du 1er janvier au 31 décembre 2020. Il comprend les activités réalisées et les résultats obtenus dans chaque département (enquêtes, opérations, juridiques, médias et management). Il donne un aperçu tant de l'impact des opérations sur la criminalité faunique en Côte d'Ivoire, que sur les progrès obtenus dans les relations avec le gouvernement de Côte d'Ivoire et les Organisations Non Gouvernementales.

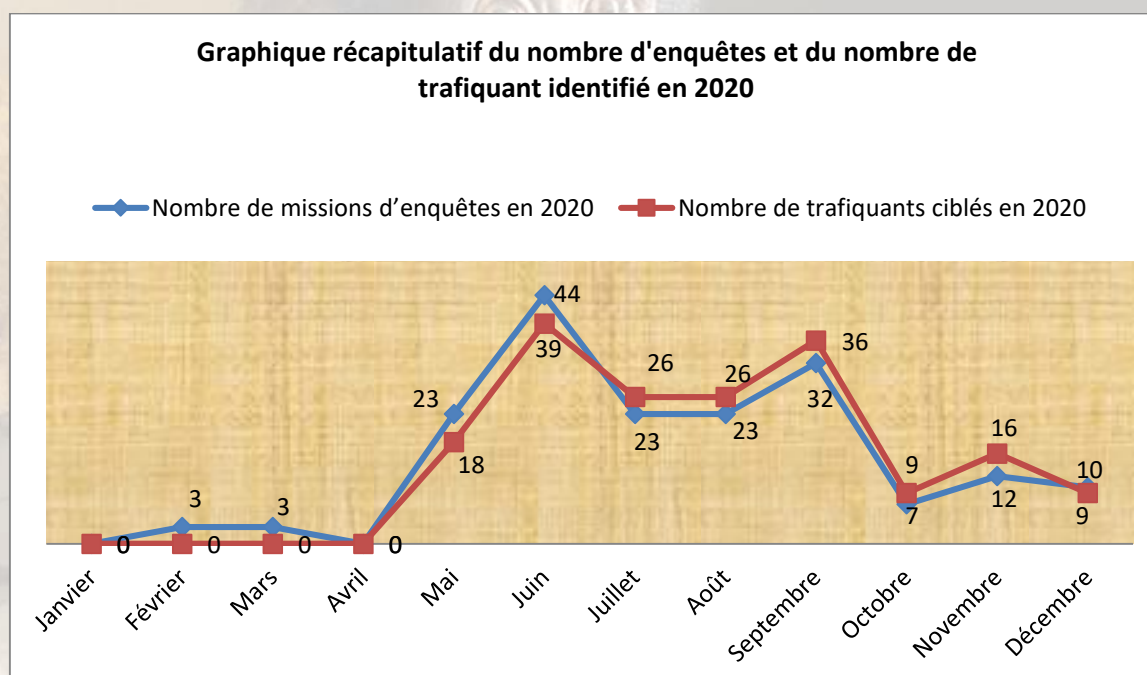
1. Enquêtes

Le département a effectué 180 missions d'enquêtes dans 13 régions. 179 cibles ont été identifiées durant cette année. Des offres d'emplois pour enquêteurs ont été publiées. Plusieurs candidatures enregistrées et analysées, et plusieurs enquêteurs ont été retenus après les entretiens. Nous assistons peu à peu à l'amélioration des sources d'investigations et d'informations. Cette stratégie a porté ses fruits à partir d'octobre et devrait donner de très bons résultats en 2021.

Tableau relatif aux missions d'enquêtes

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Nombre de missions d'enquêtes en 2020	0	3	3	0	23	44	23	23	32	7	12	10
Nombre de trafiquants ciblés en 2020	0	0	0	0	18	39	26	26	36	9	16	9

Graphique récapitulatif du nombre d'enquêtes et du nombre de trafiquant identifié en 2020



2. Opérations

Les opérations d'interpellation des prévenus s'effectuent toujours avec les autorités ivoiriennes représentées par la Direction de la Police des Forêts et de l'Eau (DPFE) du MINEF et des éléments de l'UCT. Le Projet EAGLE-Côte d'Ivoire apporte son expertise et son assistance technique, juridique et médiatique. En 2020, le Projet a réalisé trois opérations à Abidjan. Trois personnes ont été interpellées et traduites devant les juridictions compétentes. Il s'agit notamment, de Mohamed Kalil Touré, trafiquant d'ivoires, arrêté au mois d'octobre 2020, alors qu'il allait passer à la vente de ses produits illégaux dans un hôtel d'Abidjan. Il était descendu

spécialement de Bouake, la deuxième ville du pays située au centre de la Côte d'Ivoire, avec sa marchandise afin la vendre. Il avait en sa possession trois statues et neuf bracelets en ivoires.



Deux mois plus tard, soit en décembre, deux trafiquants d'animaux vivants sont arrêtés. Il s'agit premièrement de Carine GOMA arrêtée à son domicile de Marcory en possession d'un chimpanzé qu'elle comptait vendre. Madame Goma est une revendeuse d'animaux vivants illégalement prélevés dans la nature. Après son arrestation, elle nous a rapidement redirigés vers son fournisseur, un certain Balde et nous a indiqué son magasin où il vend des oiseaux exotiques depuis des années. Après avoir confirmé sa présence, les équipes de l'UCT, de la DPFE et de EAGLE-Côte d'Ivoire ont procédé à son arrestation à sa boutique dans laquelle se trouvaient également 8 perroquets Timneh, intégralement protégés par la CITES, qui ont été saisis. Sory Ibrahima Balde est membre d'un réseau professionnel de trafiquants d'animaux vivant qui s'étend sur plusieurs pays de la sous-région, et son arrestation est une réussite majeure pour le projet. C'est lui qui a fourni le chimpanzé à Mme Goma grâce à un réseau allant jusqu'en Guinée et au Liberia.

Ces différentes interpellations ont été possibles grâce à la collaboration entre le ministère des Eaux et Forêts, l'UCT, avec l'assistance technique de EAGLE-Côte d'Ivoire.

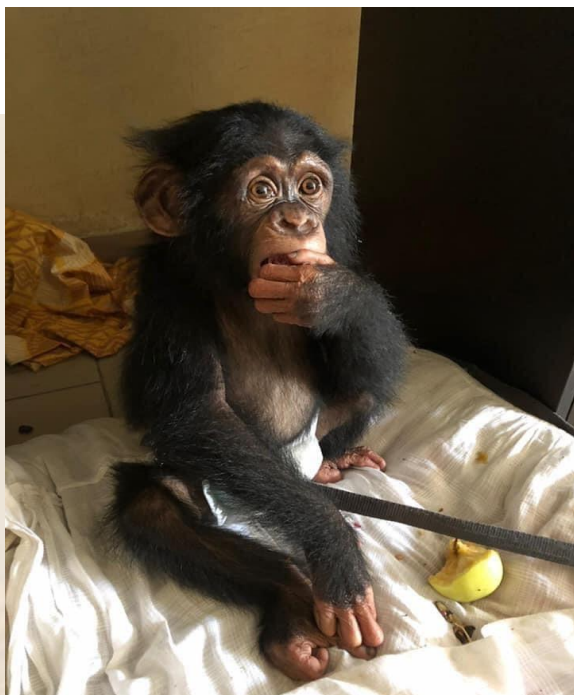


Tableau des Opérations du projet EAGLE-Côte d'Ivoire

Nombre d'opérations réalisées	Nombre de trafiquants arrêtés au cours des opérations	Types et quantités des produits fauniques saisis, autres saisies
3	3	3 statues et 2 bracelets en ivoire, 1 bébé chimpanzé, 8 perroquets Timneh

3. Juridique

Le département juridique a travaillé sur le suivi juridique avant, pendant et après l'arrestation des trafiquants. Le département juridique a été impliqué dans les rencontres avec les juges d'instructions et les procureurs.

Deux cas ont été portés devant les instances de juridictions pour infraction à la législation portant sur le trafic d'ivoires sculpté et le trafic de bébé chimpanzés et de perroquets Timneh.

S'agissant de l'affaire portant sur le trafic d'ivoires sculpté impliquant Kalil Touré, arrêté en octobre 2020 avec trois statues d'ivoire sculpté et neuf bracelets en ivoire, le procès ne s'est toujours pas tenu. Il devrait se tenir courant 2021 et le dossier a été mis en instruction et Kalil Touré a été placé sous mandat de dépôt. Quant à l'affaire de Carine Goma et Ibrahima Balde impliqués tous deux dans le trafic d'un bébé chimpanzé, l'audience s'est tenue le 21 décembre 2020. Les deux ont été condamnés à payer 300.000 francs CFA d'amende et à douze mois de prison avec sursis. Une peine extrêmement décevante pour des trafiquants opérant dans l'impunité depuis des années.

Les autres cas sont encore en phase d'instruction. Les activités du département juridique se répartissent comme suit :

Au cours du mois de janvier, le département juridique a essentiellement procédé avec le management aux recrutements de nouveaux juristes en vue de renforcer le projet en capacités juridiques adéquates. Aussi, les affaires courantes comme le suivi des cas devant le tribunal ont été aussi effectués. D'autres activités comme les mises à jour de bases de données juridiques concernant les cas encore présents au Tribunal.

En février, mars, avril, mai, le département a également procédé avec le management aux recrutements de nouveaux juristes en vue de renforcer le projet en capacités juridiques adéquates. Aussi, les affaires courantes comme le suivi des cas devant le tribunal ont été aussi effectués. D'autres activités comme les mises à jour de bases de données juridiques concernant les cas encore présents au Tribunal. L'un des conseillers juridiques, a ainsi participé à la cérémonie d'incinération des 3000 kg d'écaillés de pangolin saisie en juillet 2017. Le département juridique a également pris part à plusieurs réunions sur l'évaluation des risques environnementaux.

En juin, le département juridique a pris part à l'atelier sur la politique nationale de protection, de reconstitution et la valorisation de la faune sauvage. Fait majeur du mois, la reprise des audiences avec la levée de quelques restrictions liée à la COVID-19. Ainsi, le département a suivi les audiences de Djibril Gueye, arrêté en mars 2019 avec deux ivoires sculptés, et de Edwige Toukoué, arrêtée avec son mari en août 2019 avec 148 kg d'écaillés de pangolins.

Djibril Gueye a été condamné au terme du procès à douze mois de prison ferme assorti d'une amende de 300.000 francs CFA. En ce qui concerne Edwige Toukoué, elle a été condamnée à douze mois de prison ferme et une amende de 500.000 francs CFA.

En juillet, le département a effectué des rencontres avec les juges du cabinet d'instruction concernant les affaires en attente dont les cas Edwige Toukoue et Djibril Gueye. Par ailleurs, une rencontre avec l'avocate du Ministère des Eaux et Forêt a été également effectuée.

En août, septembre, les affaires courantes ont été suivies avec des rencontres entre les juges du cabinet d'instruction concernant l'affaire de Jean-Baptiste San Kouamé et Michel N'Douffou arrêté en septembre 2019 avec deux pointes d'ivoire brutes. D'autres activités comme les mises à jour de bases de données et l'achat de documents juridiques, ont été également menées.

En octobre, les juristes ont suivi la procédure suivant l'arrestation le 15 octobre de Mohamed Kalil Touré. Il a été arrêté alors qu'il allait passer à la vente de ses produits illégaux dans un hôtel d'Abidjan. Il était descendu spécialement de Bouake, la deuxième ville du pays située au centre de la Côte d'Ivoire, avec sa marchandise afin la vendre. Il avait en sa possession trois statues en ivoires et neuf bracelets en ivoire.

Les juristes ont également appuyé l'UCT suite à l'arrestation d'un trafiquant d'ailerons de requins. Les enquêtes ont permis d'interpeller l'importateur basé à Abidjan après la saisie de 116 kg d'ailerons à l'aéroport d'Abidjan en provenance du Congo Brazzaville. L'homme exportait les ailerons vers l'Asie et fournit également les restaurants d'Abidjan pour la diaspora asiatique. Quelques jours plus tard, c'est à nouveau 350kg d'ailerons de requins qui sont saisis à l'aéroport en provenance de Pointe Noire, au Congo Brazzaville, toujours pour le même suspect.

En attente de la poursuite des enquêtes et de son passage devant les juridictions compétentes, il a été écroué à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA).





En novembre, décembre, le point fort fut le suivi de l'audience le 21 décembre 2020 pour l'affaire de Carine Goma et Ibrahima Balde impliqués dans le trafic d'un bébé chimpanzé. Les deux ont été condamnés à payer 300.000 CFA d'amende et à douze mois de prison avec sursis. Une peine jugée faible et très décevante au regard de l'ampleur de leur action sur la préservation des espèces protégées.

Récapitulatif des activités du département juridique

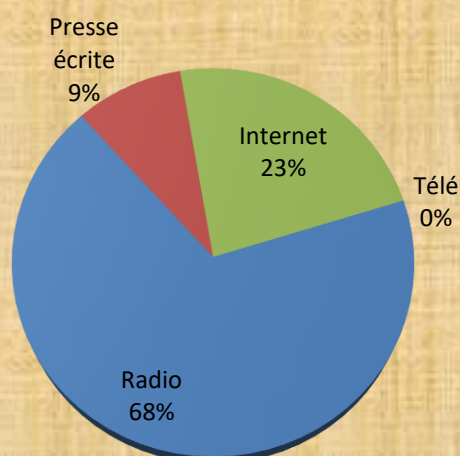
Nombre de mission (Lieu) Abidjan et District	Nombre de mission hors Abidjan (Lieu)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux : MACA	Nombre de trafiquants jugés et condamnés	Les peines de prison durant l'année	Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)	Nombres d'audiences suivies
0		6	4	2	12 mois avec sursis, 12 mois ferme	6

4. Média

256 articles médiatiques ont été produits dans les médias nationaux (Internet, radio, presse écrite) entre janvier et décembre 2020. Ces publications ont été exclusivement réservées aux informations de sensibilisation sur des faits environnementaux et quelques opérations.

Nombre total de pièces			
Médiatiques : 256			
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
	175	23	58

Répartition graphique des pièces médiatiques annuelles



<https://www.dropbox.com/s/o4l39es7u4incfj/notre%20voie%20num%C3%A9ro%206515%20du%20vendredi11%20d%C3%A9cembre.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/qjeapcq3afih3ar/PECHE%20INN%20LE%20BELIER%20INTREPIDE%20num%C3%A9ro452%20mardi%208%20d%C3%A9cembre2020%20page%208.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/scl/fi/x966q2c1w1ullktotukaq/AUDACE-24.docx?dl=0&rlkey=fnhjn2kvy99p8pacjt5ylkvnc>

<https://www.dropbox.com/scl/fi/tguu9xigse50foqjkzxp/DEMAIN-INFO.docx?dl=0&rlkey=9ilu11dqfeat4dusxihots3u3>

<https://www.dropbox.com/scl/fi/xihrqmkp6u703hc6cvpdx/LA-TRIBUNE-AGRICOLE.docx?dl=0&rlkey=8jl3gf50w8kbcxcsvy8yq6v1>

<https://www.dropbox.com/scl/fi/3pfarg17uf0d6udwu5cy0/LE-PAYSAN.docx?dl=0&rlkey=0jw3lj4pupbc6k4yf6h5euodd>

<https://www.dropbox.com/s/rqb9dh2grmjkd9z/Radio%20Yopougon.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/r8i8rdv4cd0zkrz/Radio%20Yopougon%201.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/zopic4q1q8w8ku4/Radio%20Amiti%C3%A9.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/v1d6uzbn1mflcqs/Radio%20Amiti%C3%A9%201.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/dl3wck97zqgj3yv/Abobo%20fm.mp3?dl=0>

<https://www.ledebativoirien.net/2020/10/24/trafic-despeces-protegees-1-trafiquant-divoires-en-possession-de-trois-statues-et-de-neuf-bracelets-arrete/>

<https://www.fratmat.info/article/208964/Soci%C3%A9t%C3%A9/trafic-despeces-protegees--un-trafiquant-divoires-mis-aux-arrets>

<https://www.lexpressionci.com/cote-divoire-trafic-despeces-protegees-un-trafiquant-divoires-arrete>

<https://news.abidjan.net/h/682655.html>

<https://aip.ci/cote-divoire-aip-un-presume-trafiquant-divoire-arrete-pour-trafic-despeces-protegees/>

https://www.koaci.com/article/2020/10/26/cote-divoire/societe/cote-divoire-trafic-despeces-protegees-un-presume-trafiquant-divoires-arrete_146188.html

https://www.ivoirematin.com/news/Faits%20Divers/trafic-d-rsquo-especes-protegees-un-traf_n_67707.html?fbclid=IwAR2KfZjnV2fBlPGU1rytQbtG8pwRN7CnVfLTWLvYLAkdl3bcEX7ydtFsU

<https://www.dropbox.com/s/uwvgomaz4wmjbpd/Fraternit%C3%A9-Matin-16753-Lundi-26-Octobre-2020-13.pdf?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/ys7tbww8mfmmnna/le%20jour%20plus.jpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/qybok8rkx63farn/Nouveau%20courrier.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/uv4ffh2ad9nmhn5/Amiti%C3%A9%20FM%20flash%208h.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/j1q1begusegaaju/Amiti%C3%A9%20FM%2012h.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/5sfdp77nfe4vp8j/Amiti%C3%A9%20FM%20flash%2018h.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/wrsx5q9g7j3owz2/ATM%20FLASH%2010H%20DU%2027%20OCT%202020%20TRAFIC%20ESPECE.wav?dl=0>

<https://www.fratmat.info/article/204101/Soci%C3%A9t%C3%A9/covid-19--quels-liens-entre-le-coronavirus-et-consommation-de-viande-de-brousse->

<https://www.lexpressionci.com/quels-liens-entre-le-coronavirus-et-consommation-de-viande-de-brousse>

<https://www.jda.ci/news/societe-societe-15974-coronavirus-viande-de-brousse-quels-liens>

http://www.ivoirematin.com/news/Sante/quels-liens-entre-le-coronavirus-et-cons_n_62596.html?fbclid=IwAR1XtbTbpUmmDwx4UQZwKKWHcK1jmVFBIs9mzY5vGjjNgQ8opWs6f5xehOO

http://eburnietoday.com/quels-liens-entre-le-coronavirus-et-consommation-de-viande-de-brousse/?fbclid=IwAR1q9HOr7M5d2gZ-hzitK6VmD13WE1epGCV_mCfl3HaE5GatUbajGiPaOvs

https://www.ledebativoirien.net/2020/04/24/covid-19-quels-liens-entre-le-coronavirus-et-consommation-de-viande-de-brousse-tout-savoir/?fbclid=IwAR05Wego8-E70bjjBkg2Zj_pCBmeFK_iacFYAZqXOvBLwXAtUCSmW-H0rY

<http://abidjan24.info/covid-19-quels-liens-entre-le-coronavirus-et-consommation-de-viande-de-brousse/?fbclid=IwAR1lA1PhxWGAtAil3z83JTiam6aoSDNWLujCsgEeJiHj2jnLbAJE5CdxoyE>

<https://www.dropbox.com/s/x85crnuvf96pqdq/New%20flash%2020%2004%2022%20Flash%2010H00%20Radio%20ISTC%20FM.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/75ltlgz1i1v8qt8/New%20flash%2020%2004%2022%20Flash%2015H00%20Radio%20ISTC%20FM.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/4oltwle4kmfj3gx/New%20flash%2020%2004%2023%20Flash%2010H00%20Radio%20YOPOUGON.mp3?dl=0>

<https://www.pressecoatedivoire.ci/article/5122-traffic-despece-protegee-coronavirus-le-pangolin-indexe>

<https://firstmagazine.net/traffic-despece-protegee-coronavirus-le-pangolin-indexe/>

<http://jda.ci/news/international-monde-15799-traffic-despece-protegee-coronavirus-le-pangolin-indexe>

http://www.ivoirematin.com/news/Societe/traffic-d-rsquo-espece-protegee-coronavir_n_61053.html?fbclid=IwAR2x8iihRsf_uLKf7hsjQJLpEmST9qQM4bflGG5YPAAjqDDfI SoSVS5-pVU

<https://www.fratmat.info/article/202061/Soci%C3%A9t%C3%A9/traffic-despece-protegeecoronavirus-le-pangolin-indexe->

https://www.lexpressionci.com/traffic-despece-protegee-coronavirus-le-pangolin-indexe?fbclid=IwAR3k-FwUD-YyIN6sTxeVWd_qW_S-i04hzOWpw1uE0zHGVEfKfLIFY0nBLA

<https://www.dropbox.com/s/zb0oheitjl43b5h/20%2002%2024%20f%C3%A9vrier%20p7%20Le%20Quotidien%20d%27Abidjan.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/7qp6n6nclqk7a85/20%2002%2028%20f%C3%A9vrier%20p9%20Le%20matin.jpg?dl=0>

<https://aip.ci/cote-divoire-aip-un-documentaire-pour-lancer-lalerte-sur-la-disparition-de-la-foret-classee-du-cavally/>

http://www.ivoirematin.com/news/Societe/deforestation-foret-classee-du-cavally-w_n_60600.html?fbclid=IwAR2ZLfb6gLS_0nJoqIpvHnJpWl9QMjQzrLLv3jKS09kVQzh1DORc2oW_OFM

https://www.koaci.com/article/2020/01/31/cote-divoire/environnement/cote-divoire-la-foret-classee-du-cavally-se-meurt-wcf-nofna-et-des-organisations-de-defense-tirent-la-sonnette-dalarme_139004.html?fbclid=IwAR0YIFnOu_oIwerPZBtlbIXlcBzHl1CtBP4lU1a_e39fJ7scCn4hJtKo9jw

<https://www.jda.ci/news/societe-environnement-15738-dforestation-fort-classe-du-cavally-wcf-nofna-et-des-organisations-de-dfense-tirent-la-sonnette-dalarme>

<https://www.lexpressionci.com/foret-classee-du-cavally-wcf-nofna-et-des-organisations-de-defense-tirent-la-sonnette-dalarme?fbclid=IwAR30IU4hRNDMY7lQZgunjZh7xL373aR0Adi4JUYh-jKkoawfc835njARkiE>

<https://www.fratmat.info/article/201615/Soci%C3%A9t%C3%A9/foret-classee-du-cavally--tiken-jah-facoly-et-des-organisations-de-defense-wcf-nofna-tirent-la-sonnette-dalarme->

<https://abidjan24.info/deforestation-foret-classee-du-cavally-wcf-nofna-et-des-organisations-de-defense-tirent-la-sonnette-dalarme/>

<https://www.ledebativoirien.net/2020/05/18/urgent-traffic-despeces-protegees-journee-mondiale-dediee-aux-especes-menacees-dextinction-mais-que-reste-t-il-des-grands-predateurs/>

<https://abidjan24.info/journee-mondiale-dediee-aux-especes-menacees-dextinction-traffic-despeces-protegees-que-reste-t-il-des-grands-predateurs/>

http://www.ivoirematin.com/news/News/trafic-d-rsquo-especes-protegees-journee_n_62904.html?fbclid=IwAR2qZyDNbZatbINMzx_lfc2s_at8KVGrfn4x3BXCosEZI61MsvKjYrIKUH4

<http://www.jda.ci/news/societe-environnement-16045-journe-mondiale-ddie-aux-espces-menaces-dextinction-que-reste-t-il-des-grands-prdateurs>

<https://www.lexpressionci.com/journee-mondiale-dediee-aux-especes-menacees-mais-que-reste-t-il-des-grands-predateurs?fbclid=IwAR0uYP0Tw9JpHRd-7Gf1pNIGGi64VzPBXiUZEI67OH-v1Hk-HOIaUly1pg>

<https://www.fratmat.info/artibvbkhc/204951/Soci%C3%A9t%C3%A9/journee-mondiale-dediee-aux-especes-menacees-dextinction--que-reste-t-il-des-grands-predateurs->

<https://www.dropbox.com/s/pobamy1xq47jjqc/20%2005%2019%20avril%20p7%20Le%20Quotidien%20d%27Abidjan.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/7qpu04b8he3kmr6/20%2005%2019%20avril%20p8%20Le%20Matin.jpg?dl=0>

5. Management

Au cours de l'année 2020, le projet EAGLE-Côte d'Ivoire a su donner une bonne dynamique aux activités, ce qui a permis la mise aux arrêts de trafiquants réalisés malgré les restrictions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19. Le Management a permis également le recrutement des enquêteurs en vue de donner un nouveau souffle au département enquête qui a porté ses fruits dans le deuxième semestre de 2020. A cela s'ajoute, la formation et la mise à disposition des départements, des moyens adéquats pour faciliter le travail de ceux-ci.

6. Relations extérieures

EAGLE-Côte d'Ivoire continue de collaborer avec le gouvernement ivoirien en menant des rencontres avec différentes autorités : le ministère des Eaux et Forêts, le ministère de la Justice et Gardes des Sceaux, le ministère de l'intérieur et de la sécurité à travers son Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée. Des relations sont également entretenues avec le monde diplomatique et les organismes nationaux et internationaux officiant dans l'environnement en vue de conjuguer nos efforts dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées. A titre d'exemple, EAGLE-Côte d'Ivoire a collaboré au mois de décembre 2020 avec l'ONG Akatia (qui monte actuellement un sanctuaire en Côte d'Ivoire) dans le cadre de la prise en charge du bébé chimpanzé saisi aux mains de Mme Carine Goma, une trafiquante d'animaux arrêtée en décembre 2020.

7. L'activisme de EAGLE-Côte d'Ivoire

L'année 2020 a permis d'établir des procédures précises au sein de l'équipe et d'améliorer les qualités des activistes aussi bien au sein du Projet que dans leurs rapports avec leurs partenaires. Le Projet a toujours recruté ses employés sur la base d'une politique d'indépendance et d'engagement. Les membres du Projet sont toujours encouragés à développer des projets individuels sur les questions de développement du pays.

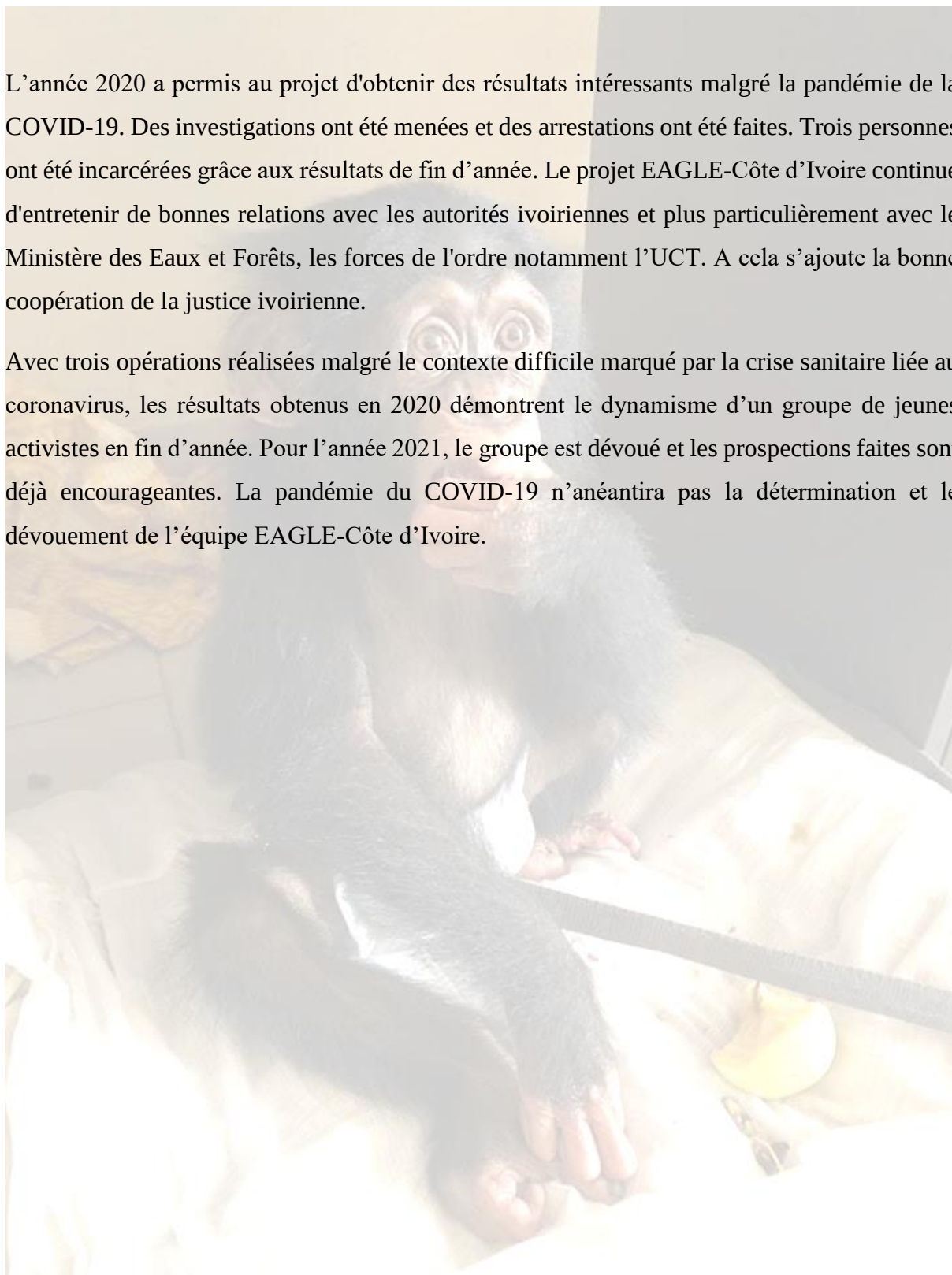
8. Aperçu stratégique de la criminalité faunique en Côte d'Ivoire et impacts des opérations

La mission EAGLE-Côte d'Ivoire a mis en lumière malgré la pandémie de la Covid-19 l'étendue du commerce des espèces intégralement protégées dans la sous-région. Ces opérations ont permis de réaliser l'étendue du réseau criminel international opérant sur le trafic de la faune protégée et les multiples méthodes que les trafiquants emploient afin d'aboutir à leurs fins. Plusieurs trafiquants ont été interpellés, mais, d'autres opèrent dans une certaine impunité. Ils continuent à ravager nos forêts et nos savanes des espèces sauvages en voie d'extinction. Une répression efficace permet d'agir sur plusieurs dimensions : envoyer un signal fort aux trafiquants, un encouragement aux autorités qui sont chargées de sanctionner ces trafiquants, ainsi que sur l'urgence de faire appliquer la loi faunique avec une plus grande sévérité même si cette dernière est dissuasive. Par exemple, ne pas condamner les trafiquants de chimpanzés à une peine de prison ferme est une véritable occasion manquée pour les autorités ivoiriennes. En effet, le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest est une espèce en danger critique d'extinction, et le chimpanzé saisi en décembre a été amené depuis le Liberia jusqu'à Abidjan, ce qui montre l'organisation des trafiquants et leurs capacités. En 2020, vendre un chimpanzé à Abidjan est réservé uniquement aux réseaux professionnels qui officient depuis des années. Mais, là où l'état Ivoirien avait pris conscience du trafic d'ivoires en 2018 et applique désormais une politique très sévère contre les trafiquants (cf Kalil Touré), certains trafics ne sont pas encore pris avec le sérieux qui leur sont dus. Nous pensons principalement au trafic d'animaux vivants, qui vide les forêts des animaux emblématiques comme le chimpanzé ou les perroquets gris du Gabon, au profit de collectionneurs, zoos privés et particuliers fortunés qui désirent avoir un animal exotique sans pour autant se questionner sur les conséquences de leurs achats. Avec moins de 1000 chimpanzés sauvages restant en Côte d'Ivoire, l'état a raté l'opportunité d'envoyer un message fort aux réseaux qui, après avoir vidé les forêts ivoiriennes, doivent aller jusqu'au Liberia et la Guinée pour s'approvisionner.

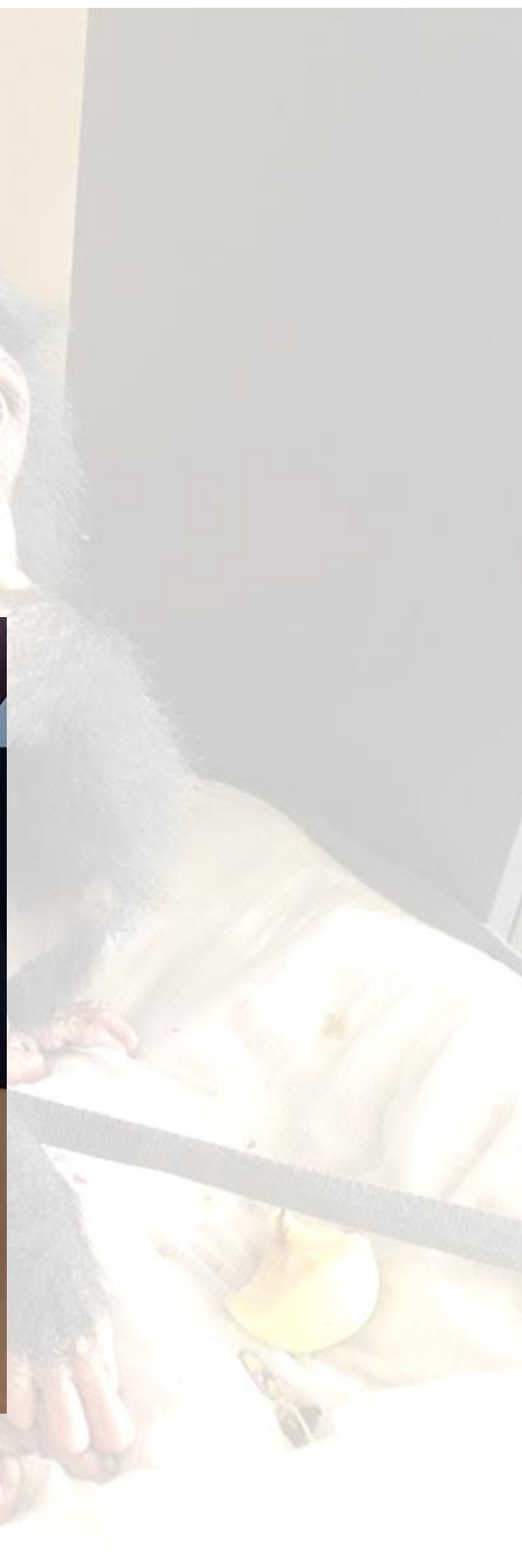
Conclusion

L'année 2020 a permis au projet d'obtenir des résultats intéressants malgré la pandémie de la COVID-19. Des investigations ont été menées et des arrestations ont été faites. Trois personnes ont été incarcérées grâce aux résultats de fin d'année. Le projet EAGLE-Côte d'Ivoire continue d'entretenir de bonnes relations avec les autorités ivoiriennes et plus particulièrement avec le Ministère des Eaux et Forêts, les forces de l'ordre notamment l'UCT. A cela s'ajoute la bonne coopération de la justice ivoirienne.

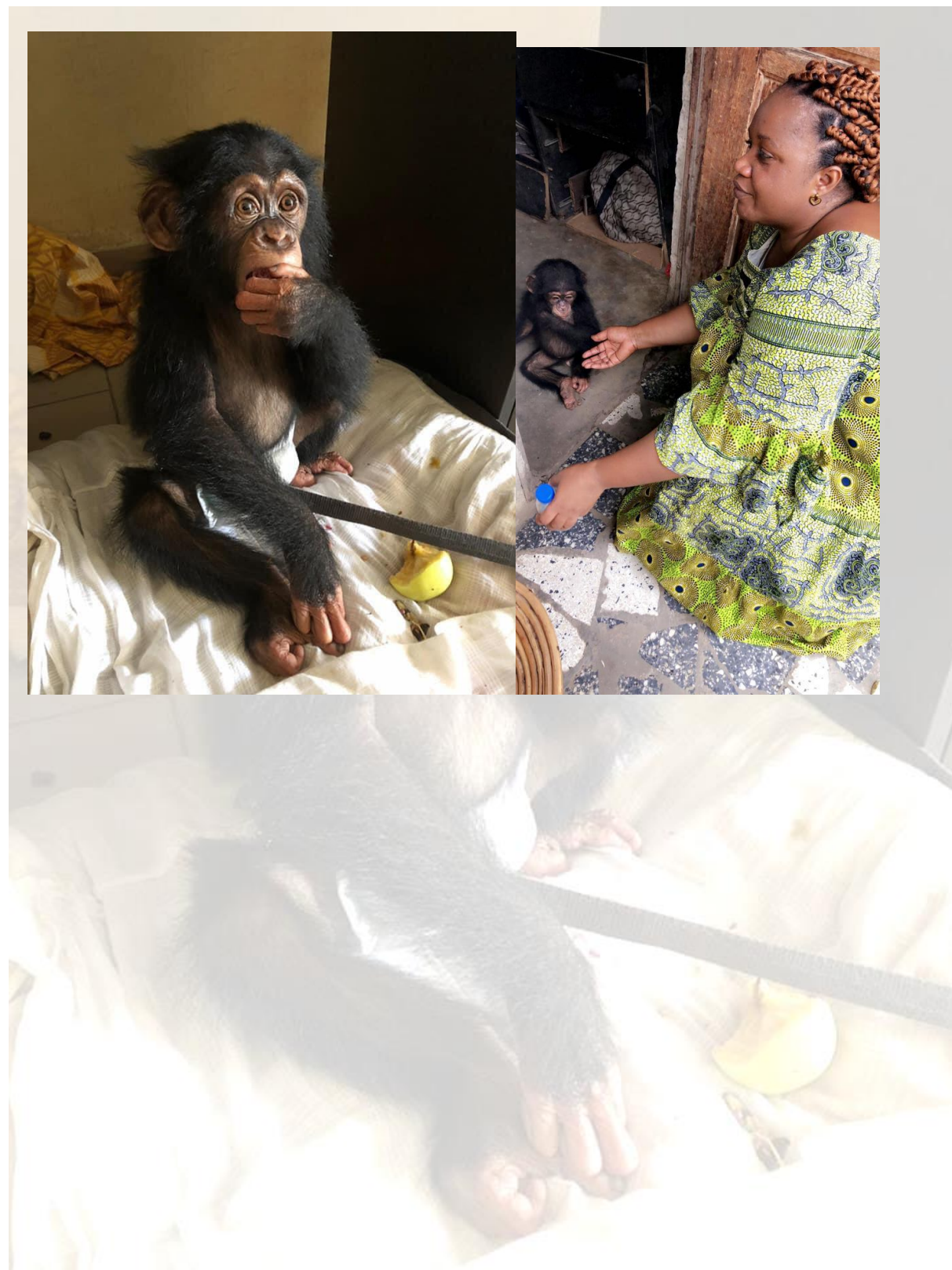
Avec trois opérations réalisées malgré le contexte difficile marqué par la crise sanitaire liée au coronavirus, les résultats obtenus en 2020 démontrent le dynamisme d'un groupe de jeunes activistes en fin d'année. Pour l'année 2021, le groupe est dévoué et les prospections faites sont déjà encourageantes. La pandémie du COVID-19 n'anéantira pas la détermination et le dévouement de l'équipe EAGLE-Côte d'Ivoire.



Opération 1: Arrestation de Mohamed Kalil Touré alors qu'il allait passer à la vente des produits illégaux dans un hôtel d'Abidjan le 15 octobre 2020.



Opération 2 et 3 : Saisie d'un bébé chimpanzé et arrestation de Carine Goma et Sory Ibrahima Balde, trafiquants de chimpanzé le 12 décembre 2020.



Saisie aéroport : 466 kilogrammes d'ailerons à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan le 20 octobre 2020.

